

Le Narcisse des Glénan, *Narcissus triandrus* L. ssp. *Capax* (Salisb) Webb, et la Réserve de l'Île Saint-Nicolas

par le Conservatoire Botanique de Brest

En 1803, un pharmacien de Quimper, BONNEMAISON, découvrait un Narcisse sur les îles Glénan. Un certain nombre de confusions dans les descriptions de ce Narcisse introduisirent dans la littérature un imbroglio regrettable. Quoi qu'il en soit, *Narcissus triandrus* L. ssp. *Capax* (Salisb) Webb est considéré actuellement comme sous-espèce endémique d'une plante lusitanienne et constitue à ce titre la plante la plus rare du Massif Armoricaïn et l'une des plus rares d'Europe.

La répartition de ce Narcisse au sein de l'Archipel des Glénan varie selon les auteurs, partiellement en raison d'erreurs de toponymies.

Si tout le monde s'accorde pour attribuer à l'île Saint-Nicolas, sur laquelle est aujourd'hui implantée une réserve intégrale de 15 225 m², le plus important contingent de Narcisses, l'importance des populations et la répartition sur les autres îlots sont largement fluctuantes.

Indiqué par CHEVALLIER en 1924 comme présent également à l'île du Loc'h « où il était autrefois abondant », et à l'île Drenneg « où il fut trouvé par LE MENN », il est localisé dans la flore du Massif Armoricaïn (DES ABBAYES et *al.*, 1971) : outre Saint-Nicolas aux îlots de la Torche et du Veau près de l'île Drenneg et à l'île du Loc'h « où quelques pieds ont dû être introduits près de la ferme ».

Lors de l'inventaire réalisé par le Conservatoire Botanique de Brest, en juin 1980, nous avons noté que le Narcisse était prospère dans la réserve de Saint-Nicolas où vivent une dizaine de milliers de pieds, à l'abri des clôtures de châtaigniers, sans toutefois s'éloigner de la limite extérieure de la réserve en dehors de laquelle il est sans doute cueilli ou piétiné.

Si nous ne l'avons pas observé sur Drenneg elle-même, il était présent (environ 300 spécimens) sur l'îlot situé à l'Est de Drenneg et qui lui est relié à marée basse, où il occupe uniquement la pente orientée Nord. Sur l'îlot appartenant au même ensemble situé au Sud-Est de Drenneg, il est moins abondant (150 spécimens) et réparti sur l'ensemble de l'îlot. Bien que les

cartes marines ne mentionnent pas le nom de ces îlots, il pourrait s'agir du « Veau » et de la « Torche » indiqués dans la flore du Massif Armoricain.

L'inventaire soigneux de l'île du Loc'h n'a pas permis par contre de localiser un seul spécimen du Narcisse, et G. BOLLORÉ, actuel propriétaire de l'île, nous a affirmé n'avoir jamais observé de Narcisse des Glénan sur le Loc'h.

Par contre, donnée nouvelle, une population d'environ 300 exemplaires a été observée sur l'île Brunnec, au Nord-Est de la maison qui y est construite.

Menacé de disparition au siècle dernier, au point qu'un certain nombre de tentatives d'introduction ont été effectuées par les botanistes, le Narcisse des Glénan se maintient dans les îlots subissant le moins la pression touristique. Sur Saint-Nicolas, bien que son aire ait régressé par suite du piétinement estival et des cueillettes (« dans l'île de Saint-Nicolas, sur une superficie de près de quatre hectares, ses fleurs émaillaient les champs retournés à l'état de jachère », CHEVALLIER, 1924), la réserve, créée à l'initiative de la S.E.P.N.B. et gérée par la Commune de Fouesnant, a permis d'éviter *in extremis* l'extinction probable de l'espèce.

Au stade actuel, l'envahissement de la zone protégée par les ronces et la fougère aigle, rend nécessaire le suivi de l'évolution de la station. Un contrôle de ces espèces peut s'avérer indispensable pour éviter l'étouffement du Narcisse, l'un des rares endémiques de la flore bretonne.

Notons en passant que les Glénan sont aussi le domaine de plantes en limite de leur aire de répartition, telles que *Omphalodes littoralis* ou *Crepis bulbosa* et que c'est en toute logique que la première réserve botanique de Bretagne a été créée aux Glénan. Souhaitons que cet exemple efficace de protection de notre flore soit suivi de nombreux autres dans les années à venir.